

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 13 février 2019 à 13 h 40, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
Mme Suzanne Verreault  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
M. Steeve Verret

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**CE-2019-0202 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de services professionnels et techniques entre la Ville de Québec et L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (L'APEL), relative à la réalisation de projets supplémentaires pour approfondir les connaissances sur l'eau et orienter les efforts pour sa protection (Dossier 53148) - AP2019-044 (CT-2411501) — (Ra-2105)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1<sup>o</sup> de la conclusion de l'entente de services professionnels et techniques entre la Ville de Québec et L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (L'APEL), relative à la réalisation de projets supplémentaires pour approfondir les connaissances sur l'eau et orienter les efforts pour sa protection, pour une somme de 256 609 \$, excluant les taxes, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° aux directeurs du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et du Service des approvisionnements à signer ladite entente.
- 

**CE-2019-0204** *Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1255 - IN2019-007 (Ra-2105)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1255;*
- 2° l'appropriation de 117 600 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1255. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2019-0205** *Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à la zone de permis de stationnement 27, R.A.V.Q. 1236 - TM2019-003 (Ra-2105)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à la zone de permis de stationnement 27, R.A.V.Q. 1236.*

---

**CE-2019-0206** *Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à une nouvelle zone de permis de stationnement, R.A.V.Q. 1237 - TM2019-005 (Ra-2105)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à une nouvelle zone de permis de stationnement, R.A.V.Q. 1237.*

---

**CE-2019-0207** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à la zone de permis de stationnement 4*, R.A.V.Q. 1235 - **TM2019-010** (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à la zone de permis de stationnement 4*, R.A.V.Q. 1235.

---

**CE-2019-0208** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge*, R.A.V.Q. 1243 - **TM2019-018** (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge*, R.A.V.Q. 1243.

---

**CE-2019-0209** Mise en oeuvre de l'axe 14 de l'*Entente de développement culturel 2018–2020* et versement d'une première tranche d'aide financière aux trois organismes visés - **CU2019-007** (CT-2410749) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la mise en oeuvre de l'axe 14 de l'*Entente de développement culturel 2018–2020* intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications, par le versement d'une aide financière de 150 000 \$ au *Théâtre Le Diamant*, de 100 000 \$ à la *Maison pour la danse de Québec* et de 50 000 \$ aux *Productions Les Gros Becs*.

---

**CE-2019-0210** Acceptation d'une offre d'achat présentée par *11062301 Canada inc.* à l'égard d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 5 545 320, maintenant connue sous le numéro de lot 6 285 705 du cadastre du Québec, situé en bordure de la rue Pierre-Ardouin sur le territoire de l'*Espace d'innovation Michelet*, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Arrondissement des Rivières - **DE2019-040** (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter l'offre d'achat déposée par *11062301 Canada inc.* à l'endroit d'un immeuble (terrain vacant) situé sur le territoire de l'*Espace d'innovation*

*Michelet* et désigné comme étant une partie du lot 5 545 320, maintenant connue sous le numéro de lot 6 285 705 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 4 216,3 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, notamment le délai de 12 mois pour commencer la construction;

- 2° de vendre une partie du lot 5 545 320, maintenant connue sous le numéro de lot 6 285 705 dudit cadastre, au prix de 86,11 \$ le mètre carré correspondant à une somme de 363 065,59 \$, plus les taxes applicables.

---

**CE-2019-0211 Paiement de la cotisation pour l'année 2019 à l'Union des municipalités du Québec - DG2019-006 (CT-2410554) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le paiement de la cotisation pour l'année 2019 à l'Union des municipalités du Québec, au montant de 322 197,88 \$, plus les taxes applicables, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

---

**CE-2019-0212 Adoption du Règlement sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence de proximité de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2758 - IN2019-006 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence de proximité de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2758;
- 2° d'approprier 11 791 400 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2758. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2019-0213 Appropriation d'un montant, à même le Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels de l'ensemble de la Ville de Québec, pour la réalisation de divers travaux d'aménagement et de réfection de parcs - LS2019-009 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier un montant de 2 089 000 \$, à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'ensemble de la Ville de Québec, pour divers travaux d'aménagement et de réfection de parcs, selon la fiche 1922007–V du programme triennal d'immobilisations 2019-2020–2021, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0214** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement aux affectations et aux densités applicables dans le secteur situé au sud de la jonction des rues Vézina et George-Muir, R.V.Q. 2741 - PA2019-011 (Ra-2105)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement aux affectations et aux densités applicables dans le secteur situé au sud de la jonction des rues Vézina et George-Muir, R.V.Q. 2741.*

---

**CE-2019-0215** *Domaine Le Gendre phase 3 – Prolongement des rues William-Wood et Stanley-Cosgrove – District électoral de La Pointe-de-Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - PA2019-016 (Ra-2105)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le projet Domaine Le Gendre phase 3 à être réalisé par *Groupe Dallaire inc.*, comprenant notamment le prolongement des rues William-Wood et Stanley-Cosgrove sur une longueur d'environ 381 mètres, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet joint au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;
- 2° d'autoriser *Groupe Dallaire inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser *Groupe Dallaire inc.* à transmettre au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des plans et devis ainsi préparés pour approbation, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Groupe Dallaire inc.*, relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe audit sommaire;
- 5° d'autoriser la directrice de la Division des projets majeurs et de la mise en valeur du territoire et le greffier de la Ville à signer ladite entente;
- 6° d'accepter la cession, à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q. chapitre E-2;
- 7° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession.

---

**CE-2019-0216** Modification de la résolution CV-2018-1144 relative aux affectations des postes d'ingénieur (poste no 39960) et de technicien en génie civil (poste no 36562) au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun - **RH2019-037** (CT-RH2019-037) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de modifier la résolution CV-2018-1144, adoptée le 17 décembre 2018, relative aux affectations des postes d'ingénieur (poste no 39960) et de technicien en génie civil (poste no 36562) au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, en modifiant leur affectation "régulière" pour "temporaire".

---

**CE-2019-0217** Adhésion de la Ville de Québec au *Plan municipal d'emplois des jeunes des centres jeunesse de l'Union des municipalités du Québec*, en 2019 - **RH2019-061** (CT-RH2019-061) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver l'adhésion de la Ville de Québec, en 2019, au *Plan municipal d'emplois des jeunes des centres jeunesse de l'Union des municipalités du Québec*, selon les modalités établies par le Service des ressources humaines.

---

**CE-2019-0218** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour la fourniture de chlorure de sodium, hiver 2018-2019 – Lot 3 – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52352) - **AP2019-008** (CT-2405654) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 47 045 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor ltée*, en vertu de la résolution CA3-2018-0212 du 9 octobre 2018, pour la fourniture de chlorure de sodium, hiver 2018-2019 – Lot 3 – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0219 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le transport de boues municipales déshydratées – Incinérateur (Appel d'offres sur invitation 51793) - AP2019-010 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 82 037,22 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Construction Raoul Pelletier (1997) inc.*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour le transport de boues municipales déshydratées – Incinérateur, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0220 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat d'entretien hivernal de divers stationnements des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg – Saisons 2016–2017, 2017–2018 et 2018–2019 - Lot 7 (Appel d'offres public VQ-48616) - AP2019-014 (CT-2406543) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 7 158,90 \$, excluant les taxes, au contrat d'entretien hivernal de divers stationnements des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg – Saisons 2016–2017, 2017–2018 et 2018–2019 adjugé à *Bleau Terrassement & Pavage ltée*, en vertu de la résolution CA4-2016–0232 du 27 septembre 2016, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0221 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 3 – Analystes d'affaires (Appel d'offres public 50238) - AP2019-026 (CT-2409037) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe CMI inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 3 – Analystes d'affaires, pour une somme de 127 200 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 50238 et à sa soumission du 5 avril 2017.

---

**CE-2019-0222 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la fourniture de pierre (abrasif) traitée, hiver 2018-2019 – Lot 3 – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52353) - AP2019-027 (CT-2405729) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 19 655,62 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé selon la délégation de pouvoirs en vigueur à *Déneigement Daniel Lachance inc.*, pour la fourniture de pierre (abrasif) traitée, hiver 2018–2019 – Lot 3 – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0223** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'aménagement d'un jeu d'eau – Domaine de Maizerets (secteur de l'Arboretum) – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 50779) - **AP2019-030** (CT-2409961) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 113 230,30 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-1572 du 6 septembre 2017, pour l'aménagement d'un jeu d'eau – Domaine de Maizerets (secteur de l'Arboretum) – Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0224** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le réaménagement et la réfection des infrastructures souterraines du chemin de la Canardière (PAM160840) – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 50137) - **AP2019-035** (CT-2406575) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 79 567,94 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Construction Polaris inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-1320 du 29 juin 2017, pour le réaménagement et la réfection des infrastructures souterraines du chemin de la Canardière (PAM160840) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0225** Subvention à *L'Ampli de Québec* pour son volet international, en France, pour l'année 2019 - **CU2019-013** (CT-2410541) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 9 500 \$ à *L'Ampli de Québec* pour son volet international, en France, pour l'année 2019.

---

**CE-2019-0226** Appropriation d'une somme, à même le *Fonds de développement des territoires*, pour l'organisation du *Rendez-vous annuel des gens d'affaires 2019* - **DE2019-034** (CT-DE2019-034) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif approprie une somme maximale de 98 500 \$, à même le *Fonds de développement des territoires*, pour l'organisation du *Rendez-vous annuel des gens d'affaires 2019*.



---

**CE-2019-0227** **Prise d'acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018 - DE2019-055 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018.

---

**CE-2019-0228** **Autorisation pour la tenue de l'événement *Activités carnavalesques au domaine de Maizerets*, le samedi 16 et le dimanche 17 février 2019, au domaine de Maizerets - LS2019-013 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la *Société du domaine Maizerets inc.* à tenir l'événement *Activités carnavalesques au domaine de Maizerets*, le samedi 16 et le dimanche 17 février 2019, de 10 h à 16 h, au domaine de Maizerets. L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps;
- 2° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance concernant le bruit sur le domaine public dans le cadre de l'événement *Activités carnavalesques au domaine de Maizerets*, jointe au sommaire décisionnel;
- 3° autorise les installations temporaires, telles que chapiteaux et marquises, dans le cadre de l'événement conformément aux dispositions de l'article 19.1 du *Règlement sur la paix et le bon ordre*, R.V.Q. 1091;
- 4° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur le commerce sur le domaine public*, R.C.A.1V.Q. 146, l'ordonnance concernant le commerce sur le domaine public dans le cadre de l'événement *Activités carnavalesques au domaine de Maizerets*, le samedi 16 et le dimanche 17 février 2019, jointe audit sommaire.

---

**CE-2019-0229** **Subvention au *Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier*, dans le cadre du programme de soutien financier *Projets* - LS2019-016 (CT-2408536) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$ au *Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier*, dans le cadre du programme de soutien financier *Projets* de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville*.

**CE-2019-0230** **Subvention au *Carrefour de soutien aux aidants de la Capitale-Nationale* pour la présentation d'une pièce de théâtre d'intervention dans le cadre du *Salon des proches aidants d'ânés 2019* - **LS2019-024** (CT-2409996) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 3 240 \$ au *Carrefour de soutien aux aidants de la Capitale-Nationale*, pour la présentation d'une pièce de théâtre d'intervention dans le cadre du *Salon des proches aidants d'ânés 2019*.

---

**CE-2019-0231** **Subvention à *Les Productions Rêver en couleurs*, pour la réalisation du projet *Les nouveaux modèles* - **LS2019-029** (CT-2410867) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 24 332 \$ à *Les Productions Rêver en couleurs* pour la réalisation du projet *Les nouveaux modèles*.

---

**CE-2019-0232** **Paiement de la cotisation pour l'année 2019 au *Réseau canadien de l'eau*, relativement au *Consortium sur les eaux urbaines au Canada* - **TE2019-001** (CT-2410492) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le paiement de la cotisation pour l'année 2019 au *Réseau canadien de l'eau* au montant de 50 000 \$ couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

---

**CE-2019-0233** **Ordonnances numéros O-115 et O-121 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel relatives à la rue de la Faune et à l'intersection de la Faune/de l'Apogée - **TM2018-162** (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte les ordonnances numéros O-115 et O-121 concernant la circulation sur la rue de la Faune et à l'intersection de la Faune/de l'Apogée, relatives au *Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la Ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement*, R.V.Q. 2111, jointes au sommaire décisionnel.

**CE-2019-0234 Ordonnance numéro O-126 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel relativement à l'avenue du Bourg-Royal – Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg - TM2019-021 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance numéro O-126 concernant la circulation et le stationnement sur l'avenue du Bourg-Royal, relative au *Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la Ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement*, R.V.Q. 2111, jointes au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0235 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 23 janvier 2019**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 23 janvier 2018, tel que rédigé.

---

**CE-2019-0236 Promotion de monsieur Jean-François Vézina (ID. 005471) au grade de capitaine à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police - RH2019-049 (CT-RH2019-049) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Jean-François Vézina (ID. 005471), employé permanent, au grade de capitaine (P016) (poste no 18779) à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, avec effet rétroactif au 6 janvier 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0237 Promotion de madame Valérie Pépin (ID. 005967) au grade de capitaine à la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police - RH2019-050 (CT-RH2019-050) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve madame Valérie Pépin (ID. 005967), employée permanente, au grade de capitaine (P005) (poste no 18767) à la Direction adjointe des enquêtes et des services spécialisés du Service de police, avec effet rétroactif au 13 janvier 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2019-0238** Abolition d'un poste d'agent de secrétariat (poste no 41453) à la Division de la planification stratégique du territoire au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement - **RH2019-072** (CT-RH2019-072) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif abolisse un poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 41453), à la Division de la planification stratégique du territoire au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement.

---

**CE-2019-0239** Modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Claude-Olivier Fagnant (ID. 166067), conseiller politique au Cabinet de l'opposition - **RH2019-075** (CT-RH2019-075) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Claude-Olivier Fagnant (ID. 166067), conseiller politique au Cabinet de l'opposition, afin de modifier son titre d'emploi et sa rémunération, à compter du 28 janvier 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0240** Modification de la résolution CE-2019-0118 relative à la nomination de monsieur Matthieu Bélanger (ID. 039883) à titre de directeur de section TI par intérim à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information - **RH2019-081** (Modifie CE-2019-0118) (CT-RH2019-081) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2019-0118, adoptée le 23 janvier 2019, relative à la nomination de monsieur Matthieu Bélanger (ID. 039883) à titre de directeur de section TI par intérim à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, en modifiant le traitement, et ce, rétroactivement au 27 janvier 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0241** Création d'un poste de premier commis, promotion de monsieur Jean-François-A Fortin (ID. 028214) et abolition d'un poste d'acheteur-magasinier à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements - **RH2019-083** (CT-RH2019-083) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de premier commis (F602), classe 5 (poste no 43603) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements;
- 2° promeuve monsieur Jean-François-A Fortin (ID. 028214), à l'emploi de premier commis (F602), classe 5 (poste 43603), à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
- 3° abolisse le poste d'acheteur-magasinier (F541), classe 4 (poste no 42121), à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements.

---

**CE-2019-0242** Modification et transfert d'un poste de préposé aux revenus, classe 4, à la Section de la facturation et de la perception de la Division des revenus, en un poste de technicien en administration, classe 5, à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances et nomination de madame Claudie Taillon (ID. 145806) - **RH2019-088** (CT-RH2019-088) — (Ra-2105)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et transfère le poste de préposé aux revenus (F547), classe 4 (poste no 38231), à la Section de la facturation et de la perception de la Division des revenus, en un poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 43608) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances;
- 2° nomme madame Claudie Taillon (ID. 145806), employée régulière, au poste de technicienne en administration (F620), classe 5 (poste no 43608), à la Section de la coordination et du suivi budgétaire de la Division du budget et de la planification financière du Service des finances, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2019-0243 Modification et transfert d'un poste de préposé aux demandes de permis et subvention, classe 4, à la Section des permis résidentiels, en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité, classe 6, à la Section des permis des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles et déplacement de madame Annie Richard (ID. 024290) - RH2019-090 (CT-RH2019-090) — (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et transfère le poste de préposé aux demandes de permis et subvention (F519), classe 4 (poste no 42487), à la Section des permis résidentiels, en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6, (poste no 43604) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section des permis des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;
- 2° déplace madame Annie Richard (ID. 024290), employée permanente, à l'emploi de technicienne du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43604), à la Section des permis des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0244 Consultation publique sur la Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel/Laurentienne - IC2019-001 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif mandate madame la conseillère Marie-Josée Savard, vice-présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, pour tenir une consultation publique sur la *Vision d'aménagement pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel/Laurentienne*.

---

**CE-2019-0245 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg - RH2019-098 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019–098 concernant le congédiement d'un employé des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg;
- 2° demande à la directrice des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, madame Marie-Pierre Raymond, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du comité exécutif.

---

**CE-2019-0246 Fin d'emploi administrative d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2019-099 (Ra-2105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la fin d'emploi administrative d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
  - 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé concerné l'informant de la décision du comité exécutif.
- 

La séance est levée à 14 h 22

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/id